

LES REPTILES

Du Département de l'Orne

CATALOGUE ANALYTIQUE & DESCRIPTIF

PAR M. L'ABBÉ A.-L. LETACQ

La lecture du livre de la création et des lois, qui la régissent, nous élève à la glorification du Créateur et du Législateur tout-puissant.

H. DE BLAINVILLE.

AVANT-PROPOS

Cet article est sur le même plan que le précédent (1) : il contient la clé analytique et la description de nos Reptiles, l'indication de leurs mœurs et des notes sur leur habitat. Le département de l'Orne en possède onze espèces, toutes celles du Nord-Ouest ; trois d'entre elles, la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre vipérine et la Vipère aspic n'ont pas encore été trouvées ailleurs en Normandie. De nouvelles recherches n'en augmentent pas le nombre, mais elles nous donneraient une connaissance plus approfondie de leurs variations et de leur répartition géographique.

(1) *Les Mammifères du département de l'Orne*. Catalogue analytique et descriptif suivi d'indications détaillées sur les espèces utiles ou nuisibles dans les champs, les jardins et les bois. *Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne*, 1^{er} semestre 1897, p. 44-95. — Tir. à part. Alençon, Renaut-De Broise.

Après les notions scientifiques, les applications pratiques. La forme et les allures des Reptiles, la répugnance instinctive qu'ils inspirent, les morsures venimeuses de quelques-uns et surtout les fables brodées par l'imagination populaire en font chez nous, comme ailleurs, l'objet de la réprobation universelle ; ce sont, pour employer l'expression des folk-loristes, des bêtes maudites. Cependant, à part les Vipères qu'il faut impitoyablement détruire, et dont il serait si facile de diminuer le nombre en protégeant leurs ennemis, toutes les autres espèces ne sont pas seulement inoffensives, mais doivent être regardées comme utiles, car elles débarrassent nos champs d'une quantité considérable de Vers, d'Insectes, de Mollusques et de petits Rongeurs, qui sont les pires ennemis des récoltes. Pour s'en convaincre, il suffira d'opposer aux légendes et aux préjugés l'observation attentive et raisonnée des faits.

J'ai composé ce Catalogue aidé des notes et des documents fournis par plusieurs naturalistes de mes amis : MM. Letellier, d'Alençon, Bizet, de Bellême, Gentil, du Mans, Henri Gadeau de Kerville, de Rouen, Œhlert, de Laval, Bureau, de Nantes. Quelques amateurs de la région, MM. l'abbé Gatry, curé de Macé, Guth, pharmacien à Sées, Touchet, à Rémalard, Besnier, à Tourouvre, Moulin, à Vimoutiers, m'ont donné d'utiles renseignements avec échantillons à l'appui. Que les uns et les autres reçoivent l'expression de ma plus vive reconnaissance.

A.-L. LETACQ.

BIBLIOGRAPHIE DES REPTILES DE L'ORNE

P.-A. RENAUT. — *Catalogue du Cabinet d'Histoire naturelle de l'École centrale de l'Orne commencé le 1^{er} vendémiaire an VIII* (23 septembre 1800). Ms. conservé aux Archives de l'Orne.

Le Musée de l'École centrale contenait cinq reptiles trouvés dans l'Orne : le Lézard Vert-de-gris (*Lacerta viridis* Daud.), le petit Lézard (*L. muralis* Dum. et Bibr.), et une variété? de ce dernier sans doute, l'Orvet et la Couleuvre à collier.

C.-G. CHESNON. — *Zoologie normande. Reptiles et Poissons.* Annuaire normand pour 1837, p. 31-42.

Tableaux synoptiques des Reptiles et des Poissons de la province sans aucune description, ni indications de localités.

L. DUVAL. — *Rôle des croyances populaires et des traditions dans la protection des animaux.* Alençon, imp. du Courrier de l'Ouest, 1889, in-12, II-144 p. — Extrait du Courrier de l'Ouest.

V. p. 66-83 les croyances traditionnelles de nos campagnes sur les *Animaux maudits*, Reptiles et Batraciens. L'ouvrage de M. Duval, rempli des détails les plus curieux, a obtenu une médaille de la Société protectrice des animaux.

H. GADEAU DE KERVILLE. — *Faune de la Normandie.* Fasc. IV, *Reptiles, Batraciens et Poissons; Supplément aux Mammifères et aux Oiseaux, et Liste méthodique des Vertébrés sauvages observés en Normandie*, avec deux planches en noir. Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 1^{er} et 2^e semestres 1896, p. 145. — Tir. à part, Paris, J.-B. Baillière et Fils, 1897 (avec quatre pl. en noir).

Cet ouvrage, fruit de longues et patientes recherches, est exécuté sur le même plan que les fascicules consacrés aux Mammifères et aux Oiseaux. Il renferme la classification, la synonymie et la description des mœurs de chaque espèce, avec un résumé complet et une critique très consciencieuse des observations faites sur les Reptiles normands.

- A.-L. LETACQ. — *Note sur la découverte du Lézard des souches (LACERTA STIRPIUM Daud.) à Bagnoles et sur les espèces du genre LACERTA observées dans le département de l'Orne.* Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, 1895, p. 117.
- *Matériaux pour servir à la Faune des Vertébrés du département l'Orne.* Annuaire normand, 1896, p. 67-130.— Tir. à part. Caen, H. Delesques, in-8°, 66 p.
- *La Couleuvre d'Esculape (ELAPHIS ÆSCULAPII Dum. et Bibr.) et ses stations dans le département de l'Orne.* Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen ; procès-verbal de la séance du 5 novembre 1896.
- *Nouvelles Observations sur la Faune des Vertébrés du département de l'Orne.* Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, 1896, p. 79-86;— Tir. à part. Caen, E. Lanier, in-8°, 8 p.
- *Note sur la présence de la Vipère Aspic (VIPERA ASPIS L.) dans le département de l'Orne.* Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen ; procès-verbal de la séance du 4 août 1897.
- *Observations sur les Vertébrés recueillies aux environs de Rémalard.* Ibid., id.
- *Liste des Reptiles du département de l'Orne.* Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, séance du 6 décembre 1897.
- *Le Lézard vert existe-t-il aux environs de Falaise ?* Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen ; procès-verbal de la séance du 3 février 1898.
-

OUVRAGES CONSULTÉS

Pour la détermination, la synonymie et la description
des espèces

- TH. BELL : *History of British Reptiles* (1849).
- CUVIER : *Le Règne animal distribué d'après son organisation* (1817).
- FATIO : *Faune des Vertébrés de la Suisse*, t. III, *Reptiles* (1869).
- GADEAU DE KERVILLE : *Faune de la Normandie : Reptiles, Batraciens et Poissons* (1897).
- GENTIL : *Erpétologie de la Sarthe* (1884).
- GERVAIS : *Éléments de Zoologie* (1877).
- GRANGER : *Histoire naturelle de la France. Reptiles, Batraciens* (s. d.).
- JAN : *Elenco sistematico degli Ofidi descritti e disegnati per l'Iconografia generale* (1863).
- KNAUER : *Europa's Kriechtiere und Lurche* (1890).
- LACHMANN : *Die Reptilien und Amphibien Deutschlands in Wort und Bild* (1890).
- LATASTE : *Catalogue des Batraciens et Reptiles des environs de Paris et distribution géographique des Batraciens et Reptiles de l'Ouest de la France* (1876).
- MARTIN et ROLLINAT : *Les Vertébrés sauvages de l'Indre* (1894).
- OGÉRIEN : *Histoire naturelle du Jura*, t. III, *Zoologie vivante* (1863).
- VIAUD-GRAND-MARAIS : *Tableau synoptique des Serpents du Nord, de l'Ouest et du Centre de la France* (1895).
-

REPTILES DE L'ORNE

Les Reptiles, qui forment la troisième classe de l'embranchement des Vertébrés, sont des animaux à sang froid et température variable, à respiration aérienne, ayant la peau couverte d'écailles et ne subissant jamais de métamorphoses ; leur mode de reproduction est ovipare ou ovovivipare comme les Vipères et certains Sauriens, c'est-à-dire que, par le fait d'une sorte d'incubation intérieure, l'œuf éclot dans le ventre de la mère, mais en suivant les mêmes phases que s'il se développait extérieurement. Les Reptiles passent l'hiver en léthargie dans des galeries souterraines.

Les anciens naturalistes, y compris Cuvier et Brongniart après Linné, réunissaient les Reptiles et les Batraciens dans une seule et unique classe analogue à celle des Mammifères, des Oiseaux et des Poissons. De Blainville montra le premier que les Salamandres et les Grenouilles devaient être séparées des Reptiles à peau écailleuse et distingués non seulement comme genre et comme ordre, mais aussi comme classe ; il comparait les Batraciens aux Poissons et rapprochait les Reptiles des Oiseaux, ce que l'étude comparative du développement de ces animaux a entièrement confirmé.

Les Reptiles de l'Orne comprennent onze espèces se rapportant à deux ordres, les Sauriens et les Ophidiens.

{	Écailles du ventre à peine plus grandes que	
	celles du dos	<i>Sauriens.</i>
	De larges plaques transversales sous le ventre	<i>Ophidiens.</i>

SAURIENS

Œil muni de paupières ; membrane du tympan visible à l'extérieur ; les Lézards ont quatre membres, l'Orvet n'en a pas ; épiderme écailleux se renouvelant de temps à autre et tombant par lambeaux ; écailles du ventre à peine plus grandes que celles du dos ; queue allongée se détachant très facilement du tronc.

Cet ordre comprend chez nous deux familles, les *Lacertidés* et les *Scincoidés*.

{	Quatre membres	<i>Lacertidés.</i>
{	Pas de membres	<i>Scincoidés.</i>

I. LACERTIDÉS

Cou très distinct du tronc, pourvu en dessous d'un collier d'écailles ; tympan superficiel toujours découvert ; écailles des parties inférieures et supérieures juxtaposées, polygones, les ventrales disposées en séries transversales et plus grandes que les dorsales ; tronc presque cylindrique ; quatre membres ; queue très allongée, conique et un peu comprimée.

Les Lacertidés ne comprennent chez nous que le genre *Lacerta* (Lézard) composé lui-même de quatre espèces.

Les Lézards nous rendent service en purgeant nos champs et nos jardins d'une foule de petits animaux nuisibles. A part le Lézard vivipare, qui se contente de remuer la queue, quand on le saisit, ils se défendent et mordent avec acharnement, se laissant tuer plutôt que de lâcher prise, mais contrairement aux préjugés populaires leur morsure n'offre aucun danger. Ils hibernent, complètement engourdis, dans un trou qu'ils creusent souvent

eux-mêmes avec leurs ongles acérés ; c'est là aussi qu'ils passent la nuit et les journées froides et pluvieuses pendant la belle saison.

Lacerta L. (Lézard). — Tête large à la base, couverte de grandes plaques écailleuses ; des dents palatines ; museau allongé, acuminé ; des pores fémoraux ; une plaque préanale ; cinq doigts effilés, légèrement comprimés, pourvu d'ongles aigus.

Le mâle se distingue de la femelle par la tête plus forte, la queue presque carrée et renflée sur le côté vers la base.

1	{	Taille dépassant toujours 0 ^m 20.	2
		Taille n'atteignant pas 0 ^m 16.	3
2	{	Queue deux fois plus longue que le corps.	<i>L. viridis.</i>
		Queue n'étant pas deux fois plus longue que le corps.	<i>L. stirpium.</i>
3	{	Plaque préanale bordée de deux demi-cercles d'écailles.	<i>L. vivipara.</i>
		Plaque préanale bordée d'un seul demi-cercle d'écailles.	<i>L. muralis.</i>

1. **L. viridis** Daud. (L. vert) ; vulg. Vert-de-gris. — Tête deux fois aussi longue que large, sensiblement acuminée ; membres longs et forts ; les pattes antérieures étendues sur le côté de la tête atteignent les narines et les postérieures ramenées le long des flancs vont jusqu'à l'aisselle ; parties supérieures d'un vert gai, légèrement brunâtres sur la tête et la queue ; parties inférieures jaunâtres ou verdâtres, d'un bleu azuré aux mâchoires, à la gorge et sur les flancs, brunâtres à l'extrémité de la queue ; 12 à 20 pores fémoraux ; plaque préanale entourée par le haut de deux demi-cercles d'écailles ; longueur de la tête et du corps 0^m10, de la queue 0^m18 à 0^m22. — La femelle ressemble au mâle, mais chez elle les pattes postérieures n'atteignent pas tout à fait l'aisselle. — Les jeunes diffèrent des adultes par la tête plus forte (n'étant pas deux

fois aussi longue que large) ; ils sont jaunâtres en dessous et très variables en dessus : tantôt d'un brun-clair ou d'un gris-verdâtre, quelquefois tachetés de noir, assez souvent après le premier âge marqués de deux raies blanches bordées elles-mêmes de taches noires ; cette dernière livrée persiste chez la femelle et a donné lieu à la var, *bilineata*, longtemps prise pour une espèce particulière.

Le Lézard vert habite les vieux murs, les carrières, les rochers, les éboulis, les prés secs, les broussailles, les clairières des bois, mais toujours aux endroits exposés au soleil ; on le voit aussi quelquefois grim pant avec agilité sur les branches inférieures des haies et des buissons ; il se nourrit principalement de Vers, d'Insectes et de Mollusques, mais il s'attaque aussi aux jeunes Oiseaux et aux petits Mammifères (Campagnols, Mulots, etc.). Il s'accouple en mars ou en avril ; l'éclosion des œufs, qui sont blanchâtres, gros comme des Noisettes, au nombre de six à quatorze, et déposés dans le sol, a lieu à la fin de juillet ou en août. Vers la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre, le Lézard vert se retire dans son trou et ne reparaît qu'au printemps.

Il n'existe que sur une partie assez restreinte du département de l'Orne ; on ne le voit ni au Nord ni au Centre et il n'apparaît guère que sur le versant méridional des collines de Normandie. Assez répandu dans les cantons de Nocé, de Bellême et du Theil, il se trouve encore près de Rémalard et de Pervençères, mais je ne l'ai pas rencontré aux alentours de Mortagne. Il est commun dans les carrières aux environs d'Alençon, à Condé-sur-Sarthe, Saint-Germain-du-Corbéis, Damigny, les Aulnais, Arconay et Saint-Paterne. En Écouves, on l'observe à Radon, Le Froust, Saint-Nicolas-des-Bois, la Butte-Chaumont, la Roche-Mabile, la Roche-Élie sur Livaie, mais il devient très rare au nord à Fontenay-les-Louvets, Saint-Didier, Tanville, le Bouillon, la Ferrière-Béchet et la Chapelle-

près-Sées ; je ne l'ai pas vu au-delà. Il se retrouve près de Carrouges dans les carrières de granit de Joué-du-Bois et du Champ-de-la-Pierre, à la Ferté-Macé, à Bagnoles, dans la vallée d'Antoigny et les gorges de Villiers sur Saint-Ouen-le-Brisoult, où il vit au milieu des éboulis et des rochers. Dans la forêt d'Andaine, j'en ai remarqué de très beaux exemplaires près du Gué-aux-Biches. On m'a affirmé qu'il existait également aux environs de Juvigny et de Domfront.

Distrib. géogr. Le Lézard vert est une espèce de l'Europe méridionale et moyenne extrêmement répandue en Espagne, en Italie, en Grèce, en Turquie et dans le Sud de la Russie. Très commun dans le Midi de la France, il devient rare à Paris et ne s'avance guère dans le Nord ; suivant Lataste, il est absent au-dessus d'une ligne qui joindrait la Somme et la Moselle. Il habite également la Suisse, où il s'élève dans les montagnes du Valais jusqu'à 1.300 mètres d'altitude, l'Autriche et l'Allemagne ; sa dernière station vers le Nord paraît être l'île de Rugen dans la Baltique.

2. **L. stirpium** Daud. (L. des souches). *L. agilis* L.
— Tête d'une largeur égale aux trois quarts de sa longueur, faiblement acuminée et un peu arquée en avant. Membres assez courts : les pattes antérieures n'atteignent pas les yeux, les postérieures ne vont pas jusqu'à l'aisselle. Parties supérieures présentant une large bande d'un brun-rougeâtre, avec des taches plus foncées presque noires, le plus souvent marquées au milieu de traits et de points jaunâtres ; flancs verdâtres ou jaunâtres également avec des taches brunes et des points clairs au milieu ; parties inférieures verdâtres ou jaunâtres, pointillées de noir ; pores fémoraux au nombre de 11 à 18, plus souvent 12 à 14. Plaque préanale tronquée à la base, entourée par le haut d'un seul demi-cercle d'écailles. Longueur de la tête et du corps 0^m08, de la queue 0^m12 à 0^m14. — La femelle est de couleur plus claire, grise ou

brune, avec une bande dorsale moins foncée ; en dessous, elle n'a que quelques points noirs à la gorge et sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; sa longueur totale est un peu moindre que celle du mâle. — Les jeunes diffèrent surtout des adultes par leur grosse tête, presque aussi large que longue.

Le Lézard des souches habite comme le Lézard vert les carrières, les talus, les rochers, les murs, les tas de bois aux endroits exposés au soleil, et toujours dans le voisinage des haies et des buissons où il grimpe adroitement sur les branches inférieures. Il passe la mauvaise saison, depuis octobre jusqu'en mars, retiré dans un trou, d'où il sort pendant les beaux jours pour rechercher sa nourriture qui consiste en Vers, Insectes et petits Mollusques. L'accouplement a lieu en mars ou avril ; les œufs blanchâtres, cylindriques et tronqués aux deux bouts, au nombre de neuf à treize, sont déposés dans le sol et éclosent en août.

Ce Lézard, non signalé en Bretagne et en Vendée, connu d'une seule localité du Maine la forêt de Sillé-le-Guillaume, est également très rare dans le département de l'Orne ; je l'ai observé au mois de septembre 1895 dans le jardin de l'Hôtel de Bagnoles, et M. Touchet, de Rémalard, en a pris au printemps dernier sur les bruyères Saint-Georges à Saint-Germain-des-Grois un exemplaire, qui est aujourd'hui dans ma collection. Ce sont les deux seules captures authentiques faites jusqu'ici dans notre pays, mais comme il est très répandu aux environs de Paris et se retrouve en Eure-et-Loir, il existe probablement aussi dans les cantons de Nocé et du Theil.

Distrib. géogr. Le Lézard des souches est une espèce de l'Europe septentrionale et moyenne ; en France, il est plus commun dans le Nord que dans le Midi ; on le trouve en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et jusque dans le sud de la Suède, mais par contre la Grèce, la Dalmatie, l'Illyrie, le Portugal ne le possèdent pas ; en Italie, il n'existe qu'au Nord. Il atteint 1.200 mètres d'altitude dans les Alpes.

3. **L. vivipara** Jacq. (*L. vivipare*). — Tête courte presque aussi large que longue, faiblement acuminée ; dos sensiblement arrondi ; membres courts : les pattes antérieures dépassant à peine le bord antérieur de l'œil et les postérieures s'arrêtant loin de l'aisselle ; parties supérieures d'un gris-verdâtre plus ou moins foncé avec des taches claires-brunes ou même noirâtres, formant des lignes longitudinales de la tête au milieu de la queue ; parties inférieures jaune safran, pointillées de noir ; 9 à 12 pores fémoraux ; plaque préanale bordée en haut par deux demi-cercles d'écaillés ; longueur de la tête et du corps 0^m05, de la queue 0^m075. — La femelle diffère du mâle par les parties inférieures qui sont jaunes, rosées ou blanchâtres et presque toujours sans taches. — Les jeunes affectent une teinte noirâtre très caractéristique ; ils gardent cette livrée jusqu'à la troisième année, époque à laquelle ils ressemblent aux adultes et peuvent se reproduire.

Ce Saurien, qui habite exclusivement les marais et les prairies humides au bord des ruisseaux et des rivières, est le plus aquatique de nos Lézards ; il nage et plonge avec la plus grande facilité. A terre, bien qu'il coure très vite au milieu des herbes, passant rapidement d'une touffe à l'autre, il m'a toujours paru plus facile à capturer que les autres espèces, surtout quand on le trouve au milieu des Sphaignes. Sa nourriture se compose de Vers de terre, de Myriapodes, de larves d'Insectes d'eau, etc. Il s'accouple en avril et vers la fin de juillet ou au commencement d'août, la femelle pond quatre à neuf œufs qu'elle dépose ordinairement sous une pierre ; les petits noirâtres, naissent quelques minutes après la ponte, ce qui a valu à l'espèce le nom de *vivipare* ; au bout de huit jours, ils ont déjà grossi de moitié et commencent à chercher leur nourriture. C'est l'époque la plus favorable pour observer notre Lézard ; alors jeunes et vieux parcourent les localités

marécageuses pendant les journées chaudes et ensoleillées, comme je l'ai observé au mois d'août 1896 dans les prairies tourbeuses du Grais.

Le Lézard vivipare, considéré ces temps derniers encore comme une rareté pour nos régions du Nord-Ouest, y est en réalité assez commun. Dans l'Orne, je l'ai vu à Briouze, Le Grais, Saint-Denis-sur-Sarthon, Gandelain, La Lacelle, au bord des étangs de Fontenay-les-Louvets, à Bagnoles, Tessed-la-Madeleine, Tessed-Froulay, etc. M. Bigot, professeur à la Faculté des Sciences de Caen, que ses recherches géologiques ont appelé récemment dans notre pays, m'a dit l'avoir observé plusieurs fois. M. Henri Gadeau de Kerville, qui a également visité le département de l'Orne pour ses études sur les vieux arbres, l'a aussi remarqué dans un certain nombre de localités.

Distrib. géogr. Le Lézard vivipare habite toute l'Europe depuis le sud de l'Italie jusqu'au nord de la Suède ; c'est l'espèce la plus commune en Angleterre. Dans les montagnes, il s'élève jusqu'à 2.600 mètres d'altitude ; de là, le nom de *Bergeidechse* qui lui a été donné par les auteurs allemands.

4. **L. muralis** Dum. et Bibr. (L. des murailles) ; vulg. Coure-brière, Ambiette (Alençon, Carrouges), Aspice, Courant-de-brière (Pays d'Auge). — Tête déprimée, plate en dessus, acuminée en avant, d'une largeur égale aux trois quarts de sa longueur ; sur les tempes se trouve ordinairement une grande plaque circulaire appelée *Masséterine*, entourée de petites écailles ; membres longs : la patte antérieure atteint la narine et la postérieure arrive presque toujours à l'épaule ; parties supérieures très variables à teinte fondamentale grise dans le Midi et l'Ouest de la France, chez nous le plus souvent roussâtre, avec des taches noires ou brunes, entremêlées de points clairs et formant des bandes longitudinales ; parties inférieures également très variables, le plus souvent rougeâtres, avec

ou sans taches à la gorge ou à la poitrine et des petits points noirs à l'abdomen ; pores fémoraux au nombre de 16 à 20 ; plaque préanale allongée transversalement et bordée d'un seul cercle d'écaillés. Longueur de la tête et du corps 0^m05 à 0^m06, de la queue 0^m08 à 0^m09. — La *femelle* n'a pas de taches sur le dos, mais ses bandes latérales sont plus foncées et plus nettement dessinées. — Les *jeunes* ont la tête très grosse et présentent en dessus une couleur brun-rougeâtre.

Le Lézard des murailles habite les endroits secs et arides à l'exposition du Midi ; on le trouve dans les vieux murs, les rochers, les tas de pierres, les bruyères, les haies et les broussailles ; il se nourrit de Vers et d'Insectes de toute espèce. Très vif et très alerte, il grimpe rapidement sur les parois perpendiculaires des murs, des pierres et des rochers. On ne le voit guère avant la fin de mars et il disparaît au commencement d'octobre. L'accouplement a lieu en avril et en juin ou juillet, la femelle pond cinq à huit œufs blanchâtres qu'elle dépose dans une fissure du sol ou sous la mousse ; l'éclosion se fait en août ou septembre.

Cette espèce, commune dans le département de l'Orne, présente presque partout la variété roussâtre répandue dans le Nord de la France et en Allemagne, très bien décrite par Bedriaga et Lachmann, sous le nom de *L. muralis*, var. *fusca* Bedr., et qui se rapproche un peu du Lézard vivipare.

Distrib. géogr. Le Lézard des murailles est une espèce de l'Europe centrale et méridionale, particulièrement commune dans la région méditerranéenne ; on le voit aussi dans toute la France, en Belgique et en Allemagne ; en Suisse, il s'élève jusqu'à 1.700 mètres d'altitude sur le versant méridional des Alpes, au nord il s'arrête à 1.250 mètres et il est alors remplacé par le Lézard vivipare.

II. SCINCOIDÉS

Cou peu distinct, ayant à peu près les mêmes dimensions que la poitrine ; trou auditif caché sous les écailles ; écailles se recouvrant comme des tuiles, élargies et arrondies à leurs bords externes, celles du ventre semblables à celle du dos, queue cylindrique comme le tronc et non effilée ; pas de membres (chez l'espèce de nos pays) ; sous la peau, on ne trouve qu'un indice des pattes postérieures. — La famille des Scincoïdés forme une transition naturelle entre les Sauriens et les Ophidiens.

Anguis L. (Orvet). — Tête petite, arrondie en avant, portant des plaques écailleuses, plus petites sur les côtés ; pas de dents palatines, de pores fémoraux, ni de plaque préanale.

A. fragilis L. (*O. fragile*) ; vulg. Auvet, Auvin (Alençon, Domfront), Orver (Pays d'Auge). — Parties supérieures d'un gris-clair, cuivrées ou brunâtres ; parties inférieures blanchâtres ou grises ; quelquefois une bande noirâtre paraît sur les flancs ; les parties inférieures sont alors beaucoup plus foncées presque noires ; queue se terminant brusquement. Longueur de la tête et du corps 0^m16, de la queue 0^m20.

Le mâle comme chez les Lézards est toujours plus grand que la femelle, à cause des dimensions plus considérables de sa queue ; il peut atteindre 0^m40 de longueur totale.

« Les jeunes sont d'un gris blanchâtre en dessus, et la plupart du temps avec un trait dorsal noir ; les flancs et toutes les parties inférieures d'un noir bleuâtre ou violacé, plus ou moins intense » (Fatio).

L'Orvet, qui n'est qu'un Lézard sans pattes, se plaît dans les prairies, les fossés, au milieu des hautes

herbes, des Mousses, des Bruyères, aux endroits légèrement humides, plutôt que sur les terrains secs ; il établit sa cachette dans les fentes de la terre, sous les racines d'arbres, les pierres et de préférence dans les tas de pierres, où se conserve toujours un peu de fraîcheur. Sa nourriture consiste en Vers de terre, Chenilles, Limaçons et autres petits Mollusques ; il poursuit très bien à la nage les Insectes d'eau. Il s'accouple en avril et en août ou septembre, la femelle met bas six à quinze petits, qui déchirent leur enveloppe en sortant de leur mère ; l'Orvet est donc ovovivipare. A l'entrée de l'hiver, il se retire dans un trou, presque toujours en compagnie de plusieurs de ses congénères.

Ce petit Saurien, très commun dans tout le département où il est encore l'objet des préjugés les plus absurdes (1) et trop souvent détruit sans pitié, doit être au contraire rangé parmi les animaux les plus utiles. Le naturaliste allemand Lachmann, qui a longtemps conservé des Orvets en captivité et très attentivement observé leurs mœurs, n'hésite pas à le désigner aux agriculteurs et aux jardiniers comme un de leurs meilleurs auxiliaires, à cause de la quantité énorme de Vers, de Chenilles, d'Insectes et de Limaçons qu'il dévore chaque jour (2). C'est au reste un Reptile des plus inoffensifs ; quand on veut le saisir, il ne cherche qu'à s'échapper ; on peut le manier sans aucun danger, mais sa queue se brise au moindre choc ; de là, l'épithète de *fragile* que lui ont donné les naturalistes.

Distrib. géogr. Toute l'Europe, depuis le sud de l'Italie jusqu'en Suède et en Norvège. Fatio l'indique à 2.000 mètres d'altitude dans les montagnes de la Suisse.

(1) Celui-ci par exemple : *Si Auvin voyait, si Sourd (la Salamandre) entendait, tout le monde périrait.*

(2) H. LACHMANN : *Die Reptilien und Amphibien Deutschlands in Wort und Bild. Eine systematische und biologische Bearbeitung der bisher in Deutschland aufgefundenen Kriechtiere und Lurche*, p. 106.

OPHIDIENS

Corps allongé, étroit et arrondi ; œil dépourvu de paupières ; pas de tympan visible ; dents aiguës et recourbées ; la mâchoire inférieure de ces animaux à branches non soudées et dilatables leur permet d'avalier sans les mâcher les petits Vertébrés, qui composent leur nourriture principale ; pas de membres ; ils rampent et se déplacent dans l'eau comme sur terre au moyen d'inflexions latérales des diverses parties du corps ; épiderme écailleux se détachant le plus souvent d'une pièce et se renouvelant cinq à six fois par an ; de grandes écailles transversales sous le ventre ; queue plus ou moins allongée, non fragile.

Les Ophidiens plus connus sous le nom de Serpents comptent chez nous six espèces, qui se divisent en deux familles, les *Vipéridés* ou Vipères, *Serpents venimeux*, et les *Colubridés* ou Couleuvres, *Serpents non venimeux*.

}	Deux crochets à venin à la mâchoire supérieure	<i>Vipéridés.</i>
	Pas de crochets à venin.....	<i>Colubridés.</i>

I. COLUBRIDÉS

Pas d'appareil venimeux ; dents toutes fixes, lisses et non perforées ; pupille ronde.

Les Couleuvres sont des Serpents absolument inoffensifs, qui fuient au moindre danger ; quelques-unes peuvent mordre la main qui les saisit, mais leur morsure n'est nullement venimeuse ; l'étude de leurs mœurs les place au contraire parmi les meilleurs auxiliaires de l'agriculture. Leurs habitudes sont diurnes, ce que prouve d'ailleurs la forme ronde de la pupille, tandis que les Vipères, à

pupille verticale, sont crépusculaires ou nocturnes. Elles hivernent souvent plusieurs enroulées ensemble dans le même trou.

On croit encore dans nos campagnes que les Couleuvres d'Esculape et à collier, qui s'introduisent dans les étables au moment de la ponte et de l'hibernation, y viennent pour têter les vaches, mais, comme le fait très bien remarquer Fatio, « la bouche de nos Serpents dépourvue de lèvres charnues est incapable d'envelopper suffisamment le pis de la vache ou de la chèvre pour en extraire le lait. Du reste, les dents de l'Ophidien recourbées en arrière pourraient difficilement lâcher prise après un écartement nécessairement aussi grand des deux mâchoires et la bête tétée ferait certainement de belles ruades au sentiment des nombreuses piqûres produites par ces petits crochets acérés sur des parties aussi délicates ».

La famille des Colubridés comprend dans l'Orne quatre espèces réparties en trois genres.

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | { | Écailles du dos et des flancs carénées... <i>Tropidonotus</i> . |
| | { | Écailles du dos et des flancs lisses... .. 2 |
| 2 | { | Dents inégales, les postérieures plus longues <i>Coronella</i> . |
| | { | Dents toutes semblables..... <i>Elaphis</i> . |

I. **Elaphis** Dum. et Bibr. (Elaphe). — Tête allongée, étroite, comprimée latéralement, peu distincte du cou; museau tronqué; bouche médiocrement fendue; dents toutes semblables et à intervalles égaux; tronc légèrement comprimé dans sa partie postérieure; écailles lisses.

1. **E. Æsculapii** Host. (E. d'Esculape). *Coluber Æsculapii* Hort. (Couleuvre d'Esculape). *C. longissimus* Laur. Vulg. Surjetton, Sourjetton, Sangle (rarement). — Dessus de la tête sans taches; trait noir vertical sous l'œil traversant les deux mâchoires; parties supérieures d'un brun foncé noirâtre, parfois olivâtres ou roussâtres; parties

inférieures d'un jaune paille ; sur les côtés du cou, cette couleur devient plus foncée et y forme une sorte de collier ; écailles du dos et des flancs portant un ou deux points blancs très visibles quand la peau est distendue ; sur les côtés, ces points blancs forment plusieurs séries de lignes blanchâtres très apparentes, surtout quand le Reptile grimpe à un arbre ou gravit un talus ou un rocher ; écailles du ventre, 222 ; de la queue, 75 paires. La Couleuvre d'Esculape est le plus grand de nos serpents ; elle atteint une longueur moyenne de 1^m20 ; j'en ai vu un exemplaire à la Lande-de-Goult, qui mesurait 1^m50. — La femelle est semblable au mâle. — Les jeunes diffèrent des adultes par la couleur plus claire des parties supérieures et le collier jaunâtre mieux dessiné.

La Couleuvre d'Esculape se plaît dans les clairières des bois et des forêts ; elle recherche aussi les endroits découverts exposés au soleil, près des vieilles murailles, des éboulis, des rochers et des buissons ; sa cachette est établie dans les arbres creux, les tas de pierres, sous les rochers et les racines d'arbres. Sa nourriture se compose principalement de petits Rongeurs, qu'elle étouffe dans ses replis, avant de les avaler, et il n'est pas rare de la rencontrer durant l'été dans les plaines d'Alençon à la poursuite des Mulots et des Campagnols. A leur défaut, elle mange des Lézards et d'autres petits Reptiles, et même les jeunes Oiseaux qu'elle va dénicher jusque sur les branches des arbres. Bien qu'elle n'aille pas souvent à l'eau, elle nage et plonge facilement. Ses mœurs sont diurnes dans nos régions. Dès la fin de septembre, la Couleuvre d'Esculape prend ses quartiers d'hiver sous des racines d'arbres, des décombres, parfois dans un trou de mur peu profond, où elle décèle sa présence sans doute par l'odeur désagréable, que répand le liquide sécrété par les glandes anales ; nos paysans des environs d'Alençon et de Carrouges disent qu'elle sent l'ail. Elle ne reparait qu'en mai

pour la reproduction ; les œufs, au nombre de quinze à vingt, sont déposés sous la mousse, dans les fissures des rochers et assez souvent dans les fumiers. Les petits éclosent au bout de trois ou quatre semaines.

Cette espèce est commune au sud du département de l'Orne depuis Bellême jusqu'à Domfront ; elle est assez abondante en Ecouves, où on l'observe quelquefois grim pant avec agilité sur les arbres et les buissons pour chercher les petits Oiseaux dans leur nid. Au Centre et au Nord du département, sur le versant septentrional des collines de Normandie, elle devient beaucoup moins commune ; je l'ai observée pourtant près d'Argentan, de Sées, aux environs de Gacé et jusqu'à Canapville sur la limite du Calvados. Elle n'est connue en Normandie que dans le département de l'Orne.

Distrib. géogr. La Couleuvre d'Esculape est de l'Europe méridionale et moyenne ; elle se trouve en Espagne, en Italie, en Grèce, en Autriche, dans le Sud de l'Allemagne, au Midi et au Centre de la France. Elle s'élève dans les montagnes de la Suisse à une altitude de 1.250 mètres.

Certains auteurs ont prétendu que c'était là le Serpent vénéré des Romains, qui l'avaient introduit dans notre pays, lors de la conquête des Gaules.

II. **Tropidonotus** Dum. et Bibr. (Tropidonote). — Tête assez longue, plus ou moins large en arrière, assez distincte du cou ; museau arrondi ; dents en séries continues, les postérieures environ moitié plus longues que les antérieures, tronc presque cylindrique ; écailles carenées sur les parties supérieures du corps.

{ Un collier blanc ou jaunâtre sur la nuque. *T. natrix.*
{ Pas de collier, mais deux taches noires
{ en forme de V..... *T. viperinus.*

1. **T. natrix** Dum. et Bibr. (T. à collier). *Coluber natrix* L. (Couleuvre à collier). — Tête grise ou brune,

presque toujours sans tache en dessus, large en arrière ; sur la nuque un collier blanc ou jaunâtre suivi d'une large tache noire de chaque côté du cou ; parties supérieures d'un gris bleuâtre, brunes ou noirâtres avec trois ou quatre séries de petites taches noires ; parties inférieures jaunes à la tête et au cou, brunes au tronc et à la nuque et tachetées de blanchâtre et de jaunâtre surtout vers les flancs. Ecailles du ventre : 165, de la queue : 42 paires. Longueur moyenne de l'adulte 1^m. — La femelle est plus grande que le mâle. — Les jeunes ont la tête moins forte en arrière que les adultes ; leur teinte fondamentale est plus claire et ainsi les taches sont plus accentuées.

La Couleuvre à collier se tient de préférence dans les prairies humides, au bord des mares et des rivières. Elle nage et plonge avec adresse, mais grimpe rarement sur les buissons. Sa nourriture consiste en Rongeurs, petits Lézards, Grenouilles, Crapauds et Tritons. C'est le plus inoffensif de nos Ophidiens : il ne cherche même pas à mordre la main qui la saisit ; il n'a d'autre moyen de défense que le liquide visqueux sécrété par les glandes anales, qui répand une odeur infecte. Vers les premiers jours d'octobre la Couleuvre à collier se retire sous des racines d'arbres, des tas de pierres, assez souvent dans les écuries et les étables et ne reparait qu'aux premiers beaux jours de mars ou d'avril ; l'accouplement a lieu à cette époque ; en juillet la femelle pond de 11 à 48 œufs, selon Rollinat, gros comme ceux d'une tourterelle, d'un blanc mat, qui se collent les uns aux autres, et les dépose quelquefois dans une excavation du sol, mais le plus souvent dans un fumier chaud et humide. Au bout de trois ou quatre semaines, les petits naissent avec une longueur de 17 à 22 centimètres, et se mettent à la poursuite des Vers et des Insectes qui forment leur premier aliment ; plus tard ils se nourrissent de larves de Batraciens et de jeunes Anoures.

La Couleuvre à collier est très répandue dans l'Orne ; c'est le plus commun de nos Serpents.

Distrib. géogr. — Toute l'Europe et certaines parties de l'Afrique et de l'Asie. On la trouve dans les montagnes à 1.650^m d'alt.

2. **T. viperinus** Dum. et Bibr. (T. vipérin). *Coluber viperinus* Latr. (Couleuvre vipérine). — Tête ovale, conique, moins élargie en arrière que chez l'espèce précédente, pas de collier sur la nuque, mais deux taches noirâtres imitant assez bien la forme d'un V ; parties supérieures grises ou brunes avec des taches noirâtres presque carrées, disposées en zig-zag ; parties inférieures jaunâtres avec des taches ardoisées ou noirâtres très larges, en damier ; coloration d'ailleurs assez variable. Ecailles du ventre : 150, de la queue : 55 paires. Longueur 0^m50 à 0^m65. — La femelle est ordinairement un peu plus grande que le mâle. — « Les jeunes ont la tête comparativement plus forte et le corps plus effilé et plus arrondi que chez les adultes. » (Fatio).

La Vipérine, ainsi appelée à cause de sa ressemblance avec la Vipère, bien qu'elle ne soit pas plus à craindre que ses congénères, est encore plus aquatique que la Couleuvre à collier. On ne la trouve guère que sur le bord des eaux, le long des fossés, près des rivières, des étangs et des marais ; elle nage et plonge dans la perfection et peut rester assez longtemps sous l'eau à la poursuite des petits Poissons, des Grenouilles et des Tritons, qui forment sa nourriture. Elle hiverne d'octobre en mars dans la vase, les vieux troncs d'arbres, ou les fissures des rochers humides. La ponte a lieu en juin ou juillet ; les œufs au nombre de 5 à 15, sont déposés dans un trou ou sous la mousse à proximité des eaux ; les petits éclosent en août ou septembre.

La Vipérine semble très rare chez nous. Je rapporte à cette espèce un exemplaire que j'ai vu le 15 septembre

1897 sur les bords de l'étang du Mortier près d'Alençon, lors d'une herborisation avec mes amis, MM. Corbière et Léveillé. Les indications données dans mes publications précédentes doivent jusqu'à nouvel ordre être regardées comme douteuses.

Distrib. Géogr. — Cette Couleuvre se voit dans quelques parties de l'Espagne, de l'Italie et de la Suisse ; elle est très commune dans le Midi et le Centre de la France, mais ne s'avance pas au Nord au-delà de Fontainebleau ; plus près de nous on l'a signalée dans l'Anjou, la Bretagne et aux environs du Mans. Dans les montagnès de la Suisse, elle ne dépasse pas 1.200^m d'alt.

III. **Coronella** Laur. (Coronelle). *Coluber* L. — Tête courte, conique, peu distincte du cou ; museau un peu arrondi ; bouche médiocrement fendue et légèrement curviligne ; dents à intervalles égaux, les postérieures plus longues ; tronc cylindrique ; écailles lisses.

1. **C. Iœvis** Lacép. (C. lisse). — Sur la tête une large tache noirâtre échancrée en arrière, triangulaire ou en forme d'U, œil placé dans un trait de même couleur, qui s'étend depuis la narine jusqu'à l'angle des mâchoires ; un second trait un peu plus large sur les côtés du cou ; parties supérieures grises ou brun-clair avec deux, parfois quatre rangs de taches noirâtres ; parties inférieures grises, noires ou rougeâtres, plus souvent grises et alors pointillées de noir ; gorge blanchâtre. Ecailles du ventre : 175, de la queue : 52 paires. Longueur totale moyenne 0^m60. — La femelle diffère à peine du mâle. — Les jeunes ont les tâches de la tête plus développées.

La Couleuvre lisse se plaît surtout dans les localités sèches et rocailleuses ; les clairières des bois, les broussailles, le versant méridional des collines, où croissent le genêt et la bruyère, sont ses stations privilégiées ; on la trouve rarement dans les endroits humides ; comme ses congénères,

elle se cache dans les trous de Rongeurs, les taupinières, sous les rochers, les pierres et les décombres. Les Orvets et les Lézards composent sa nourriture principale; elle mange aussi des Insectes. Elle semble d'un caractère plus méchant que les autres Couleuvres, car elle cherche toujours à mordre la main qui la saisit. Ses mœurs sont diurnes; le matin elle sort assez tard et pas avant la chute de la rosée; le moment de la journée le plus favorable pour l'observer c'est vers le coucher du soleil. La Couleuvre lisse hiverne depuis octobre jusqu'à la fin d'avril ou au commencement de mai, qui est l'époque de la reproduction; quatre mois après la femelle met bas 3 à 12 petits qui sortent vivants du ventre de la mère, ou déchirent leur enveloppe immédiatement après la ponte. Cette espèce est donc ovovivipare.

Sans être très commune la Couleuvre lisse paraît disséminée sur toute la surface du département de l'Orne; j'en possède des exemplaires capturés dans nos quatre arrondissements.

Distrib. Géogr. — Toute l'Europe, mais plus commune dans l'Europe moyenne, rare au Nord et au Midi; se trouve à 1.900^m d'élévation dans les Alpes.

II. VIPÉRIDÉS

Reptiles munis d'un appareil venimeux, portant en avant de la mâchoire supérieure deux crochets mobiles longs et recourbés, plus développés que les autres dents, et perforés de manière à conduire dans la blessure le venin sécrété par une glande particulière. Le maxillaire supérieure ne porte pas d'autres dents que les crochets à venin.

La famille des Vipéridés ne comprend chez nous que le genre *Vipera*, renfermant lui-même deux espèces, la Vipère Aspic et la Vipère bérus ou Péliade. Toutes deux

sont à craindre à cause de leur morsure et il est prudent de ne s'en approcher qu'avec précaution. « Elles n'emploient habituellement leur arme redoutable, dit Moquin-Tandon, que pour s'emparer des petits animaux dont elles se nourrissent. Elles fuient devant l'homme, mais si l'on appuie imprudemment le pied sur un de ces Reptiles, si on le saisit avec la main, s'il croit qu'on veut le prendre ou le blesser, il se défend avec colère et met en usage ses crochets et son venin. » Les accidents déterminés par cette morsure surtout par celle de la Péliade (1), bien que rarement suivis de mort, sont toujours dangereux et laissent souvent la constitution sujette à des troubles maléfiques, qui réapparaissent périodiquement et persistent pendant plusieurs années. On doit même redouter la morsure d'une Vipère coupée en deux ou plusieurs morceaux ; c'est ce que prouvent plusieurs faits bien établis. Les expériences récentes du D^r Maisonneuve, d'Angers, sur une Vipère aspic conservée dans l'alcool depuis vingt ans ont montré que la nocuité du venin n'était même pas encore entièrement détruite (2).

(1) Le D^r Viaud-Grand-Marais, professeur à l'École de Médecine de Nantes, si connu par ses recherches sur les Ophidiens de l'Ouest de la France, a observé que sur trois cent soixante-dix morsures de Vipères, cinquante-trois ont été suivies de mort, et sur ce nombre deux seulement doivent être attribuées à la Péliade. (*De la léthalité de la morsure des Vipères indigènes*. Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Nantes, 1875). — Voilà ce qui explique pourquoi dans l'Orne où la Péliade est commune et l'Aspic très rare, il y a si peu de cas de mortalité causés par l'empoisonnement vipérique. La Vipère dont la morsure causa, le 28 juin 1894, à Dorceau près Rémalard, la mort presque subite d'un imprudent faucheur était bien une Péliade (je l'ai vue chez l'instituteur de cette commune), mais par forfanterie ou par ignorance, il s'était laissé mordre à plusieurs endroits de la main gauche et à la lèvre inférieure où les nombreux vaisseaux sanguins permettent au venin de s'inoculer plus vite et d'agir plus rapidement.

(2) Je dois à l'obligeance de notre collègue, M. Ch. Barbé, la note suivante sur la médication à suivre contre les morsures de Vipère :

1^o Lier le membre au-dessus de la morsure ;

I. **Vipera** L. (Vipère). — Tête large, déprimée, entièrement couverte de petites écailles ou portant trois écussons au milieu ; cou rétréci, bien distinct ; pupille verticale, ce qui explique les mœurs nocturnes ou crépusculaires de nos Vipères ; corps plus gros et un peu moins allongé que chez les Couleuvres ; queue courte, conique, pointue. Les Vipères sont ovovivipares, et dès la naissance, les petits sont doués du dangereux venin.

Les grandes plaques qui couvrent la tête des Couleuvres de nos pays permettent de ne pas les confondre au premier abord avec les Vipères, qui n'ont que de petites écailles ou trois écussons médians entourés eux-mêmes de petites écailles. « Les mouvements sont aussi très différents : tandis que les Couleuvres glissent rapidement, la tête élevée et en décrivant des sinuosités très allongées, la Vipère avance, le corps et la tête collés au sol, par des mouvements moins rapides, qui trace assez exactement un S, dont les branches reviennent sur elles-mêmes » (Granger).

- { Tête entièrement couverte de petites écailles. *V. aspis.*
{ Tête portant trois écussons au milieu..... *V. berus.*

1. **V. berus** L. (*V. bérus* ou *Péliade*), *Pelias berus* Merr. — Tête ovale-triangulaire, peu distincte du corps,

2° Laver avec une des deux solutions suivantes :

Eau distillée	100 gr.
Chlorure de chaux.....	1 gr.

Eau distillée.....	100 gr.
Permanganate de chaux.....	1 gr.

3° Injecter dans la morsure et au pourtour le contenu d'une seringue de Pravaz remplie d'une des deux solutions précédentes.

Physalix, en précipitant du sérum de sang de Vipère par de l'alcool à 95°, obtient un précipité, le dessèche, le dissout dans l'eau, ce liquide possède les propriétés antivenimeuses au plus haut degré même injecté 15 à 20 minutes après la morsure. (*Semaine Médicale*, 27 septembre 1897).

portant au centre trois plaques polygonales contiguës, disposées en triangle, entourées d'écaillés plus petites ; museau un peu arrondi en avant, non retroussé ; parties supérieures grises, brunes ou olivâtres avec des taches noirâtres ayant sur la tête la forme très exacte d'un V renversé et formant des zig-zags sur le dos ; parties supérieures grises, brunes, noires ou assez souvent d'un noir rougeâtre ; gorge d'un blanc jaunâtre, parfois sans taches, plus souvent marbrée de noir ou de brun. Ecaillés du ventre : 140 de la queue : 25 à 30 paires. Longueur totale 0^m50 à 0^m60. — La femelle ressemble au mâle. — Les jeunes ont une tête comparativement plus forte que les adultes et en général une livrée plus claire.

La Vipère péliade présente chez nous les trois variétés de pelage bien décrites par le Dr Viaud-Grand-Maraïs : la *cinerea* grise ou verdâtre en dessus avec taches noires ou brunes et ventre noir, la *tartarea* dont les taches sont fondues dans la couleur noire uniforme de la robe, et la *rubiginosa* brune en dessus et en dessous, avec tatouage du dos et des flancs, d'un brun plus foncé ou noirâtre. Cette dernière variété, appelée *Vipère rouge* dans nos campagnes, n'est, contrairement à l'opinion populaire, ni plus ni moins dangereuse que les autres.

La Péliade, commune dans l'Orne, se trouve un peu partout dans les champs, les prairies et les bois ; elle habite aussi les rochers, les monceaux de pierres, les tas de bois, d'écorce et de fagots laissés dans les forêts ; malgré les assertions contraires de certains auteurs, elle m'a paru beaucoup moins fréquente dans les lieux humides et marécageux, et c'est à mon avis ce qui explique sa rareté relative dans certaines parties des arrondissements de Domfront, d'Alençon et d'Argentan, où les stations aquatiques maintenues par un sol siliceux sont plus nombreuses qu'ailleurs. Elle hiberne d'octobre en mars dans les trous des rochers, au pied des haies, sous les racines d'arbres, et en hiver,

au moment où on arrache les arbres et les haies, j'en ai vu souvent plusieurs entrelacées et blotties dans le même trou. Ses habitudes sont diurnes, plus souvent crépusculaires ou nocturnes ; en jour on la voit souvent étendue au soleil non loin de sa cachette, où elle rentre à la moindre alerte ; c'est au crépuscule qu'elle chasse activement les petits Mammifères, les jeunes Oiseaux, qui nichent à terre, les Lézards et les Grenouilles des champs. Ses ennemis sont nombreux : les Rapaces diurnes et nocturnes, le Putois, le Renard, la Marte, la Belette, les Sangliers et même les Pores en détruisent un grand nombre, mais elle n'a pas d'adversaires plus dangereux que le Hérisson ; aussi le moyen le plus sûr de purger une localité de ces hôtes redoutables, c'est d'y multiplier les Hérissons (1). Elle s'accouple en mars ou avril et environ quatre mois après, la femelle met bas cinq à quinze petits longs de 0^m18 à 0^m20, qui déchirent leur enveloppe en sortant du ventre de leur mère. La Péliade n'est pas capable de se reproduire ordinairement avant la quatrième année.

Distrib. Géogr. — Cette espèce appartient à l'Europe septentrionale et moyenne. On la trouve en Italie, en Espagne et en Portugal, mais elle est beaucoup plus répandue en Suisse, en Allemagne, en Belgique, dans le Nord et le Nord-Ouest de la France. Dans les Alpes, elle atteint 2.700^m d'altitude. Elle habite également d'Angleterre, l'Ecosse, le Danemark, la Suède, la Norvège et la Russie. D'après Schreiber, cité par Lach-

(1) On a constaté récemment à la Butte-Chaumont près Alençon, que les Vipères avaient augmenté depuis la destruction des Renards. — « La contrée que j'habite parsemée de taillis, de bruyères et de rochers nourrit des Vipères. Or mon habitation est précisément dans une bruyère à la lisière d'un bois (la Gouétière, à Saint-Front, près Domfront), et cependant jamais on n'y voit de ces hôtes dangereux. J'attribue ce fait à ce qu'une famille de Hérissons y vit en paix, personne ne se permettant de les maltraiter. » L. BLANCHETIÈRE : *De la conservation des animaux utiles*. Domfront, Liard, in-8°, 15 p. (s. d.).

mann (1), sa dernière station au Nord est Quijkjok en Laponie, au-delà du Cercle polaire.

2. **V. aspis** L. (*V. aspic*). Vulg. *Aspic*. — Tête ovale élargie en arrière, nettement séparée du corps par un cou rétréci, entièrement couverte de petites écailles ; parfois vers le milieu une ou deux écailles un peu plus grandes ; museau tronqué, retroussé en rebord saillant qui se prolonge jusqu'aux yeux ; parties supérieures brunes, noirâtres ou d'un rouge brique, avec des taches noires ayant sur la tête la forme assez vague d'un Y ou plus souvent d'un V renversé, et présentant des zig-zags sur le dos ; parties inférieures grises ou rousses et chinées de noir, par endroits souvent très sombres, même presque noires ; gorge d'un blanc jaunâtre avec de petites taches noires ou grises. Écailles du ventre : 140 à 150 ; écailles de la queue : 40 à 45 paires. Longueur totale 0^m55 à 0^m65. — La femelle ressemble au mâle et les jeunes ne diffèrent des adultes que par la tête comparativement plus forte.

La Vipère *Aspic* habite surtout les lieux secs, pierreux, exposés au midi, le long des murs, des haies, des bois, près des rochers et des tas de pierres, plus rarement au milieu des forêts. Ses habitudes sont crépusculaires ou nocturnes ; en jour elle ne sort guère de sa cachette que pour se mettre au soleil ; à l'approche de la nuit elle se met en chasse à la poursuite des Campagnols, des Mulots, des Taupes, des Oiseaux et autres animaux à sang chaud, qui composent sa nourriture. Ses ennemis sont ceux de l'espèce précédente : elle s'échappe à leur approche, et si elle s'arrête pour se défendre, c'est quelle ne peut plus fuir. Elle hiberne d'octobre en mars, s'accouple immédiatement après et en juillet ou en août, la femelle met bas 8 à 12 petits, qui atteignent déjà une longueur de 0^m20 et

(1) *Op. cit.* p. 39.

se montrent dès lois bargeux et méchants. D'après Lachmann, la Vipère Aspice peut se reproduire au bout de trois années, mais sa croissance n'est complète que vers six ou sept ans.

Cette espèce, très rare dans l'Orne, se voit aux environs de Bellême et du Theil ; j'en ai reçu, par l'entremise de mon excellent ami M. Bizet, deux superbes exemplaires capturés au mois de juin 1897 dans les bois de Mâle. Près d'Alençon, M. Gentil l'a capturée à Bourg-le-Roi Sarthe, M. de la Sicotière me l'avait signalée à Hesloup ; les recherches que j'ai faites pour la retrouver dans ces localités sont jusqu'ici restées sans résultat.

Distrib. Géogr. — Cette Vipère appartient à l'Europe méridionale et moyenne : elle est commune en Grèce, en Dalmatie, en Autriche et en Italie, plus rare en Espagne, se retrouve dans certaines parties de l'Allemagne méridionale et de la Suisse, où elle atteignent dans les montagnes une altitude de 1.600^m. En France, elle abonde dans le Midi et le Centre, remonte assez haut vers l'Est jusqu'en Lorraine et en Alsace, mais par contre est très rare dans le Nord-Ouest, où elle est remplacée par la Péliade. Ainsi dès la Loire-Inférieure, d'après le Dr Viaud-Grand-Marais, elle est trouvée beaucoup moins communément sur la rive gauche que sur la rive droite du fleuve ; elle existe encore dans la Sarthe, la Mayenne, l'Eure-et-Loir et la partie Sud de l'arrondissement de Mortagne, tandis qu'elle est inconnue dans la Manche, le Calvados, l'Eure et la Seine-Inférieure.
